

Le fauchage tardif avec exportation : comment, pourquoi ? - Province de Hainaut

Le fauchage tardif consiste à obtenir une prairie de fauche sans semis préalable, donc en laissant apparaître spontanément une végétation sauvage. Le fauchage est dit tardif car la fauche est réalisée le plus tardivement possible (après le 1er août, si possible en septembre voire même plus tard en fonction des espèces présentes). Cette technique est celle qui est la plus avantageuse en termes de biodiversité et de gain de temps au niveau de la mise en pratique et de la gestion (une fauche par an).



La fauche peut se faire à l'aide d'une faucheuse, une débroussailleuse, une barre de coupe montée sur motoculteur ou une moto-faucheuse. Pour les petites surfaces, un rotofil ou un réciprocatteur peuvent être utilisés ou même idéalement une faux.

Si des chardons sont présents, il est préférable de les faucher avant la montée en graine pour éviter de perpétuer leur invasion. Attention néanmoins car il existe une espèce de chardon qui est protégée : le Chardon Roland (*Eryngium campestre*) qui fait partie de la famille des Apiaceae, aussi appelé Panicaut champêtre.

Il est toujours intéressant de s'équiper d'un porte-outil, qui peut être utilisé ensuite avec plusieurs outils de type : brosse pour les filets d'eau, Stabnet pour les zones en graviers, herse, etc. Dans le cadre du fauchage, vous pouvez y fixer une lame de fauche (préférable au gyrobroyage). S'il y a beaucoup de kilomètre de voirie, on peut utiliser des plus grosses machines (bras de fauche sur tracteur).

<http://www.youtube.com/watch/6V8T90V-E4E>

Liens utiles

[Pour lire la suite de l'article](#)